



syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires

SNABF Solidaires 74-1645 - 75049 Paris cedex 01 - Courriel : 1645-UT

Tél : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - [http : //www.snabf.org](http://www.snabf.org)

Union
syndicale
Solidaires

finances
Solidaires

Retraites : Ne pas céder à l'intox Refuser la régression sociale Se mobiliser

Le 20 juin dernier, le Gouvernement a rendu public son projet de réforme des retraites. Chacun d'entre nous a pu mesurer combien la réforme est injuste et ne répond qu'aux attentes du monde de la finance sous prétexte d'équité entre les pensionnés.

Le 24 juin, la journée de mobilisation interprofessionnelle appelée par la CGT, la CFDT, la CFTC, la FSU, **SOLIDAIRES** et l'UNSA a connu un vrai succès. La mobilisation a montré que les salariés ne sont pas dupes et qu'ils savent que d'autres choix peuvent être pris pour pérenniser nos retraites.

Dès le début du mois de septembre, le projet sera soumis au débat parlementaire.

La journée de mobilisation interprofessionnelle du 7 septembre apparaît d'ores et déjà comme décisive.

À la Banque, notre régime de retraite spécial ne nous met pas à l'abri des conséquences de cette réforme.

Quasiment premier des régimes de retraites à avoir été réformé, notre régime est aujourd'hui calé sur celui de la fonction publique. Il demeure néanmoins un régime de retraite spécial puisque reposant sur une caisse de réserve spécifique.

Nous avons su réformer notre régime de retraite avant les autres régimes spéciaux, dans les meilleures conditions possibles. Mais cela ne doit en aucun cas nous porter préjudice aujourd'hui.

C'est pourquoi nous réclamons que notre régime de retraite bénéficie du même délai que les autres régimes spéciaux pour une éventuelle mise en œuvre de nouvelles mesures, à savoir à l'échéance de 2018.

En 2007 nous avons obtenu de réelles garanties juridiques et financières permettant notamment de sécuriser notre complément de retraite (remplacement de la bénévolence par l'intégration des primes pour le calcul de la pension) et de maintenir le calcul de la pension sur les six derniers mois d'activité. **En revanche, l'alignement du taux de cotisation du public sur celui du privé (passage de 7,85 à 10,55 %), étalé sur 10 ans entraînerait une nouvelle perte de pouvoir d'achat.**

Et ce n'est pas la seule mesure qui nous concerne : le relèvement de deux ans de l'âge d'ouverture des droits dans la fonction publique et dans les régimes spéciaux aurait également des conséquences sur le niveau des pensions.

Plus largement, le 7 septembre nous nous opposerons à une réforme injustifiée et injuste



- ⇒ **INJUSTIFIÉE** : en effet, les fameux déficits des caisses de retraites avancés par le gouvernement sont liés directement à sa politique ultralibérale (privilégiant par exemple l'exonération de cotisations sociales des stock options) et à une politique salariale rigoureuse qui incite notamment à remplacer les augmentations de salaires par des primes, la participation et l'intéressement qui ne donnent pas lieu à versement de cotisation pour la retraite.

MOINS DE SALAIRES, PLUS DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

=

MOINS DE COTISATIONS POUR NOS RETRAITES

À ce déficit structurel, la très forte récession de 2009 a créé un déficit conjoncturel en réduisant la masse salariale de plus de 2% et donc des cotisations correspondantes.

L'essentiel de l'accroissement du déficit actuel est donc dû à la politique économique du gouvernement et à la crise déséquilibrant le rapport Capital/Travail

- ⇒ **INJUSTE** : En maintenant un chômage de masse, les politiques gouvernementales ont entraîné une véritable régression sociale qui se fait sur le dos des salariés et notamment sur les populations les plus fragiles (jeunes, femmes, seniors, temps partiels, travailleurs exerçant des métiers pénibles...) s'appuyant sur la «sacro-sainte» doctrine que le marché et la libre concurrence doivent tout régler. Pour ces fervents adeptes de l'ultralibéralisme, la protection sociale qui organise les solidarités doit être combattue.

MOINS DE SALARIÉS, PLUS DE CHÔMAGE

=

MOINS DE COTISATIONS POUR NOS RETRAITES

LA VOLONTÉ CONSTANTE DU GOUVERNEMENT EST D'EN FINIR AVEC LES MÉCANISMES SOLIDAIRES POUR LEUR SUBSTITUER DES MÉCANISMES INDIVIDUELS.

CETTE RÉFORME EST INJUSTE, MOTIVÉE PAR LA SEULE VOLONTÉ DE RASSURER LES MARCHÉS FINANCIERS. TOUS LES SALARIÉS SONT «TIRÉS VERS LE BAS» AU PROFIT DES INTÉRÊTS FINANCIERS ET DES ACTIONNAIRES.

**Nos revendications sont légitimes !
Mobilisons-nous pour notre avenir le 7 septembre.**

Pour nous « convaincre » de la nécessité du recul de l'âge de départ en retraite, le Gouvernement ne cesse de nous expliquer que nous sommes les plus jeunes retraités d'Europe. Mais en réalité, si l'on compare tous les éléments, âge minimal de départ, durée de cotisation minimale requise, conditions d'accès à une retraite à taux plein, âge réel de départ, dispositifs permettant de prendre une retraite anticipée, les conditions de départ en retraite en France sont loin d'être si favorables aux salariés que ça. **Et si les réformes prévues entrent en application, la France aura l'un des régimes de retraite les plus durs en Europe.** (Pour plus de détails, voir article *Alternatives économiques* juillet-août 2010)